La LDH possède plus de deux millions de biens propres… Merci le contribuable ? Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 23 avril 2014

- Suite de la série sur la LDH… Rappel des deux premiers numéros :

http://resistancerepublicaine.com/2014/travailler-a-la-ldh-ca-rapporte-sur-le-dos-du-contribuable-par-philippe-jallade/

http://resistancerepublicaine.com/2014/la-ldh-se-targue-detre-une-organisation-politique-a-t-elle-droit-a-ses-subventions-dassociation-par-philippe-jallade/

Salaires à la LDH. A la rubrique « salaires et traitements », il faut évidemment ajouter les « charges salariales » (244 848 euros).
Par ailleurs le bilan financier annuel de la LDH est réduit à sa plus simple expression. L'expert-comptable appointé par la LDH a prévenu sans rire : « Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire… » (page 5). Pourtant, dans la rubrique « Salaires et traitements », on voudrait bien connaître le détail notamment

les montants « Salaires administrateurs », « Indemnités et avantages divers» et autres renseignements non mentionnés dans le bilan LDH.

Allo la LDH ? Merci de satisfaire notre curiosité.
. Constat. La LDH n’est pas à la rue :
– Constructions sur sol propre : 1 450 000 euros
– Installations générales, agencements, constructions : 520 000 euros
– Matériel de bureau, informatique, mobilier : 288 000 euros
TOTAL 2,26 millions d’euros (montants arrondis)
. Constat. Charges 2012
Outre « Achats de marchandises » 27 279 euros et « Achats de matières premières » 114 611 euros, figure la rubrique « Autres achats ; charges externes » 807 216 euros, sans le détail ; dans cette dernière rubrique figure en principe un tas de choses sur lesquelles manifestement la LDH -qui est juridiquement très bien conseillée- ne veut pas attirer l’attention telles que (liste non exhaustive) :
Achat d’études et prestations / Electricité / carburant / achats fournitures administratives / achats spéciaux / locations immobilières / locations mobilières / frais de colloques, de séminaires / téléphonie (plusieurs rubriques…) /honoraires (dont avocats)/voyages et déplacements…
QUELQU’UN POURRAIT NOUS TRANSMETTRE LES COMPTES PLUS PRECIS DE LA LDH ?

Philippe Jallade